

**M. Hovdebo:** Autrement dit, la réponse est non. Vous ne les rencontrerez pas cette semaine.

**M. Mulroney:** La réponse est oui.

\* \* \*

### LES ARMES NUCLÉAIRES

L'INVITATION FAITE À L'AMBASSADEUR DU CANADA AUX NATIONS UNIES DE PRENDRE LA PAROLE DEVANT LES MEMBRES DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DES MÉDECINS

**L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg—Fort Garry):** Monsieur le Président, je voudrais poser une question au premier ministre qui sait probablement qu'à la fin du mois, l'Association internationale des médecins pour la prévention de la guerre nucléaire, qui a remporté le Prix Nobel de la paix en 1985, tiendra son septième congrès mondial. Elle a fait à notre pays l'honneur de demander à notre ambassadeur aux Nations Unies, M. Stephen Lewis, de prendre la parole devant les congressistes. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a malheureusement décliné cette invitation sous prétexte que la participation de M. Lewis serait jugée déplacée.

Le premier ministre peut-il nous dire pourquoi le gouvernement du Canada juge déplacé que l'ambassadeur Lewis assiste à ce prestigieux congrès international consacré à la question cruciale de la limitation des armements nucléaires?

**Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre):** Monsieur le Président, j'ai parlé hier soir à l'ambassadeur Lewis à New York. Nous avons eu une longue conversation. Il n'a pas abordé le sujet. J'en discuterais toutefois bien volontiers avec lui. Pour ma part, je ne vois absolument aucun problème. Nous prônons activement le désarmement. Je le répète, l'ambassadeur n'a pas abordé le sujet au cours du long entretien que j'ai eu avec lui hier soir, mais je lui téléphonerai à nouveau.

ON DEMANDE QUE L'INVITATION SOIT ACCEPTÉE

**L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg—Fort Garry):** Monsieur le Président, cette proposition du premier ministre m'encourage. Le premier ministre est-il disposé à annuler la décision prise par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures de refuser que M. Lewis participe et à dire à l'ambassadeur que le Canada serait fier et heureux qu'il soit le porte-parole de son pays à une des conférences internationales les plus importantes sur les armements nucléaires? Le premier ministre est-il disposé à réinviter l'ambassadeur Lewis?

**Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre):** Monsieur le Président, je ne connais pas tous les détails. Mon collègue peut être assuré que si le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a pris une décision, ce qu'il n'a pas fait à ce que je sache, et compte tenu de ses antécédents dans ce domaine, celle-ci serait parfaitement fondée. Personne n'a lutté plus vigoureusement que lui en faveur du désarmement.

**Des voix:** Bravo!

**M. Mulroney:** Je ne connais pas tous les détails demandés par le député. J'examinerai bien volontiers la question et j'en reparlerai à la Chambre.

### Questions orales

[Français]

### LA CULTURE CANADIENNE

L'ACCÈS DES CANADIENS AUX INDUSTRIES CULTURELLES—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

**Mme Lynn McDonald (Broadview—Greenwood):** Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre des Communications qui vient de publier un Livre blanc sur les industries culturelles. Pourquoi s'est-elle contentée d'analyser la situation des problèmes dans ces industries et de répéter l'analyse des groupes d'artistes et du NPD, au lieu de proposer des mesures concrètes? Qu'est-ce qu'elle va faire pour donner plus d'accès aux Canadiens à cette industrie? Quelles mesures concrètes propose-t-elle?

**L'hon. Flora MacDonald (ministre des Communications):** Monsieur le Président, ce document représente un effort positif d'évaluation de la situation actuelle de nos industries culturelles et des problèmes auxquels elles ont à faire face. À la suite de cette évaluation, le gouvernement a déjà pris des mesures importantes pour renforcer ces industries culturelles et j'ai une liste de nos activités. D'ailleurs, si la députée le voulait, je pourrais lui passer la liste.

• (1500)

[Traduction]

LA POSITION DE LA MINISTRE

**Mme Lynn McDonald (Broadview—Greenwood):** Monsieur le Président, ma question supplémentaire au sujet du document porte sur la partie où la ministre décrit de quelle façon les pays européens, et même les plus importants, se sont dotés de mesures plus énergiques pour protéger leurs industries culturelles contre la domination étrangère. Que fera la ministre pour le Canada? S'agit-il simplement d'un exercice formel, ou songe-t-elle réellement à prendre de nouvelles mesures rigoureuses destinées à donner aux Canadiens un meilleur contrôle sur leurs propres industries culturelles?

**L'hon. Flora MacDonald (ministre des Communications):** Je le répète, monsieur le Président, ce rapport était une évaluation des industries culturelles et, dans la foulée, nous avons déjà pris un certain nombre de mesures. J'espère que nous aurons l'appui de la députée à cet égard.

Nous avons par exemple consacré 165 millions de dollars au développement du long métrage canadien. Nous en avons consacré 25 millions au développement du disque canadien. Nous avons dépensé 3 millions dans le cadre du programme de droits de prêt au public et nous avons distribué des sommes à quelque 4 500 auteurs à qui on avait refusé cette reconnaissance auparavant. Nous présenterons plus tard ce mois-ci une nouvelle mesure législative sur le droit d'auteur, et nous nous préparons également à présenter bientôt une mesure concernant la distribution de films et de vidéos. J'espère que la députée jugera bon d'appuyer ces initiatives.

**M. le Président:** J'informe la Chambre que j'autoriserai une question de la part de la députée de Trinity, qui pourra la faire suivre de l'habituelle question supplémentaire, et ensuite deux questions du côté ministériel, après quoi la période des questions prendra fin.